

Recrutement enseignant contractuel

Composante ou Service : UFR STAPS Université Claude Bernard Lyon 1

Prise d'effet du contrat : 01/09/2018 pour une durée d'un an renouvelable

Quotité de travail : 50 %

Conditions de recrutement :

- Etre titulaire d'un diplôme au moins équivalent au niveau enseigné et en lien avec la discipline à enseigner.
- exercer une autre activité professionnelle directement en rapport avec la discipline enseignée.

Fiche de poste

I. Missions :

Le poste concerne le développement des différents parcours du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles ainsi que le développement des Licences Professionnelles actuelles et futures. L'enseignant contractuel aura la charge notamment d'assurer ce développement en direction des collectivités territoriales et en concertation avec les différents acteurs de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage (branches professionnelles, CFA, OPCA, employeurs publics et privés, DRJSCS, ...).

Les missions d'enseignement :

Les enseignements à assurer porteront sur

- Cadre légal et règlementaire : Droit du sport et du travail notamment dans la fonction publique territoriale
- Organisation du sport et de la fonction publique territoriale. Les politiques sportives éducatives et d'animation au sein des collectivités territoriales
- Organisation et fonctionnement des centres aquatiques
- Méthodologie de projet dans les projets éducatifs et sportifs locaux
- Communication et stratégie de professionnalisation en milieu professionnel
- Préparation aux concours de la fonction publique territoriale

Les autres missions :

Trois principaux domaines d'activité sont identifiés dans ce profil de poste :

1/ Développement de réseaux professionnels au sein des Collectivités Territoriales et promotion des formations de l'UFR STAPS orientées vers les activités physiques sportives et culturelles, sport éducatif et citoyen, développement social et médiation par le sport.

- Développer des partenariats avec les organisations territoriales (association des maires de France, association des régions de France), avec les organisations représentatives (ANDIISS et ANDES) et avec les fédérations d'éducation populaire et les fédérations affinitaires au niveau national.
- Développer l'ancrage territorial sur la région Auvergne Rhône Alpes et progressivement au niveau national en relation avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Participer à l'organisation et à l'animation des comités de pilotage des formations concernées
- Participer au Conseil de Concertation et de Coordination des Formations Professionnelles de l'UFRSTAPS et à la mise en œuvre et l'analyse d'études diverses (métiers, besoins, relation emploi/formation)
- Participation aux travaux du conseil sectoriel national activités physiques et sports comme expert des collectivités territoriales

2/ Développement de l'apprentissage en direction des Collectivités Territoriales et de la formation organisée à distance.

3/ Participation à la gestion pédagogique et au développement des ressources humaines, financières et matérielles au sein des formations DEUST et Licence Professionnelle.

- Veiller à la cohérence des formations en direction des collectivités territoriales, à l'adaptation et à la pertinence de la formule en FOAD pour les Collectivités Territoriales.
- Suivre les budgets et s'assurer de la viabilité des formations Licence Pro et DEUST

II. Prérequis et compétences

1/ Prérequis :

- Satisfaire aux exigences de recrutement d'un enseignant contractuel
- Disposer d'un réseau professionnel dans le secteur des Collectivités Territoriales
- Disposer d'un réseau dans le mouvement sportif en local et régional
- Disposer d'un réseau politique dans le milieu des Collectivités Territoriales

2/ Compétences :

- Connaître les dispositifs et acteurs de la Formation tout au Long de la Vie et de l'apprentissage pour informer et commercialiser les formations STAPS
- Avoir une expérience dans l'ingénierie de formation pour :
 - Etre force de proposition dans les contenus d'Unités d'Enseignement,
 - Participer à l'organisation des formations par blocs de compétences,
 - Faciliter l'accès des formations aux professionnels et demandeurs d'emploi,
 - Développer la professionnalisation des étudiants (outils de suivi de stage et stratégie de professionnalisation).
- Maîtriser la démarche de conduite de projet